



Plan d'action pour la science ouverte de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

2021 à 2026



Plan d'action pour la science ouverte de l'Agence canadienne d'inspection des aliments 2021 à 2026

Message de la présidente

J'ai le plaisir de présenter le premier Plan d'action pour la science ouverte (PASO) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Il s'agit d'une approche progressive quant à la façon dont l'Agence atteindra l'objectif global de la [science ouverte](#). Il est plus que jamais évident qu'une approche inclusive, collaborative et ouverte s'avère indispensable à la réussite en tant qu'organisme de réglementation à vocation scientifique, incluant ACIA. En tant qu'Agence fédérale, notre travail consiste en partie à servir les Canadiens et à assurer l'accès, la transparence et l'ouverture en matière d'excellence du travail que nous accomplissons à l'ACIA.

En février 2020, la conseillère scientifique en chef (CSC) du Canada a publié la Feuille de route pour la science ouverte. La Feuille de route fournit les principes et recommandations généraux afin de rendre la [science](#) fédérale ouverte et accessible à tous les Canadiens. L'ACIA continue d'appuyer les initiatives de science ouverte, et je suis heureuse de déclarer que l'Agence a réalisé des progrès importants concernant plusieurs recommandations de la Feuille de route.

Je suis ravie d'annoncer que l'Agence a nommé un dirigeant principal des données scientifiques (DPDS). Le DPDS continuera d'améliorer la coordination entre les données ouvertes, la science ouverte et la gestion des données scientifiques, en plus de poursuivre la dynamique de publication des ensembles de données de l'ACIA. Conformément aux recommandations de la Feuille de route, l'ACIA a lancé une consultation auprès de la communauté scientifique à l'interne sur la science ouverte à l'ACIA. Cette consultation nous a permis de recueillir de la rétroaction sur le niveau de sensibilisation, les défis éventuels et les possibilités concernant les activités de science ouverte à l'Agence. Les résultats de la consultation ont contribué à la création de ce plan d'action.

Le PASO décrit la façon dont l'ACIA réalisera les initiatives de science ouverte tout en continuant à diriger en tant qu'organisme de réglementation à vocation scientifique. La réalisation de l'objectif de la science ouverte comportera certainement ses défis. Toutefois, j'ai la conviction que l'ACIA peut mettre en place des mesures qui soutiendront ses employés à partager leurs travaux scientifiques, de manière ouverte, transparente et plus facilement, avec les Canadiens. Alors que nous poursuivons ensemble le travail lié à la science ouverte à l'ACIA, le fait de surmonter ces défis nous rendra plus forts en tant qu'Agence et en tant que Canadiens.

Siddika Mithani, Ph.D.

Présidente, Agence canadienne d'inspection des aliments

Contexte

En guise d'engagement envers le Plan d'action pour un gouvernement ouvert (2018-2020), la conseillère scientifique en chef (CSC) du Canada a publié la [Feuille de route fédérale pour la science ouverte](#) (Feuille de route). La Feuille de route décrit cinq principes fondamentaux et dix recommandations afin de rendre la science fédérale ouverte et accessible à tous les Canadiens. S'il est vrai que plusieurs des recommandations seront élaborées et mises en œuvre par le bureau de la CSC, les recommandations restantes exigeront des mesures prises par les ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique, incluant l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'ACIA). Un tableau sommaire des recommandations de la Feuille de route et des efforts de l'ACIA visant à aborder ces recommandations se trouve à l'annexe 1. Une recommandation clé de la Feuille de route concerne l'élaboration de plans d'action pour la science ouverte par les ministères et organismes.

Le premier Plan d'action pour la science ouverte (PASO) de l'ACIA fournit les détails sur la manière dont l'Agence atteindra l'objectif global de la science ouverte. Le PASO de l'Agence adoptera une approche progressive et continue, couvrant la période de 2021 à 2026.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître l'accessibilité des initiatives scientifiques fédérales par l'intermédiaire de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre les données scientifiques disponibles à tous les Canadiens, et garantit que l'ACIA est ouverte, transparente et responsable de ses travaux scientifiques. Les efforts en matière de science ouverte de l'ACIA montrent aux Canadiens que nous accordons de l'importance à leur droit d'accéder aux travaux scientifiques en cours à l'Agence. Bien que les initiatives de science ouverte visent à mettre l'information scientifique à la disposition de tous, la science ouverte procure d'autres avantages, dont les suivants :

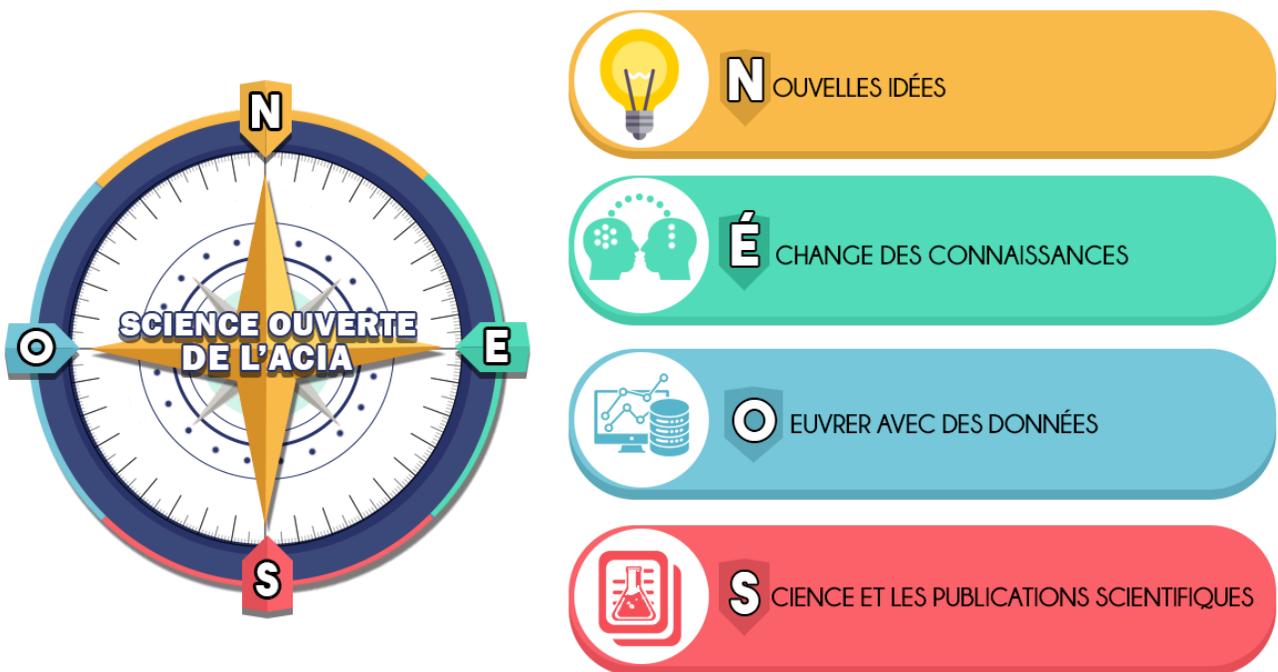
- assurer l'obligation de rendre compte;
- accroître la reproductibilité des résultats scientifiques;
- créer une occasion pour les Canadiens de participer et d'apprendre davantage au sujet des travaux scientifiques;
- réduire le dédoublement des travaux scientifiques;
- créer des possibilités de bâtir sur les recherches déjà validées, ce qui pourrait accélérer les nouvelles découvertes scientifiques;
- tirer parti de la diversité et de l'inclusion de différents points de vue;
- accélérer le transfert des connaissances et la réutilisation des données scientifiques;
- créer des synergies avec les mouvements de science ouverte partout dans le monde.

À titre d'organisme de réglementation fondé sur la science, l'ACIA continue de protéger les ressources alimentaires, animales et végétales afin d'améliorer le bien-être des Canadiens, ainsi que l'environnement et l'économie. Nous reconnaissons l'immense valeur des travaux scientifiques, la valeur des personnes qui font ce travail et, surtout, la valeur des personnes pour qui ce travail est effectué. Plus que jamais, les Canadiens s'attendent à recevoir des renseignements étayés par des données scientifiques fiables et souhaitent en savoir plus sur les recherches et les initiatives scientifiques en cours au sein du gouvernement fédéral.

Le PASO de l'ACIA aborde particulièrement la *recommandation n° 3* de la Feuille de route, à savoir que les ministères et organismes devraient élaborer des plans d'action pour la science ouverte qui comprennent des plans pour une approche commune et progressive visant à rendre la science fédérale ouverte (en prenant en compte les *recommandations 4, 5 et 7*) et facilement accessible aux Canadiens. Tenant compte de la rétroaction de la consultation interne tenue par l'ACIA sur la science ouverte, l'ACIA a élaboré ce PASO pour aborder les recommandations de la Feuille de route et les priorités identifiées dans le processus de consultation. Ce PASO définira la façon dont l'Agence réalisera, promouvra et utilisera la science ouverte.

Plan d'action pour la science ouverte de l'ACIA : Une boussole

Le premier Plan d'action pour la science ouverte (PASO) de l'ACIA tirera parti des aspects qui sont inclus dans le [Cycle de vie inclusif de la science ouverte](#), document fédéral présenté au Conseil des directeurs généraux sur la science ouverte du gouvernement fédéral en octobre 2019. Le Cycle de vie inclusif de la science ouverte a inspiré la création de la boussole de la science ouverte de l'ACIA, affichée ci-dessous, qui fournit les orientations que l'ACIA utilisera pour développer et mettre en œuvre la science ouverte.



Le PASO et la boussole de l'ACIA appuieront l'Agence sur le plan de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilisation, alors qu'elle continue d'exceller en tant qu'organisme de réglementation à vocation scientifique. Au fur et à mesure que l'Agence réalise l'objectif de la science ouverte, l'ACIA renforcera sa relation avec les parties prenantes, les collaborateurs et avec les Canadiens.

Le PASO de l'ACIA s'adresse à tous les employés de l'ACIA et aura une incidence sur ceux-ci. De nombreux intervenants actifs et passifs joueront un rôle dans la mise en œuvre et le soutien de ce plan d'action évolutif. À mesure que les recommandations et les priorités fédérales en matière de science ouverte évoluent, le PASO sera examiné et actualisé au besoin.

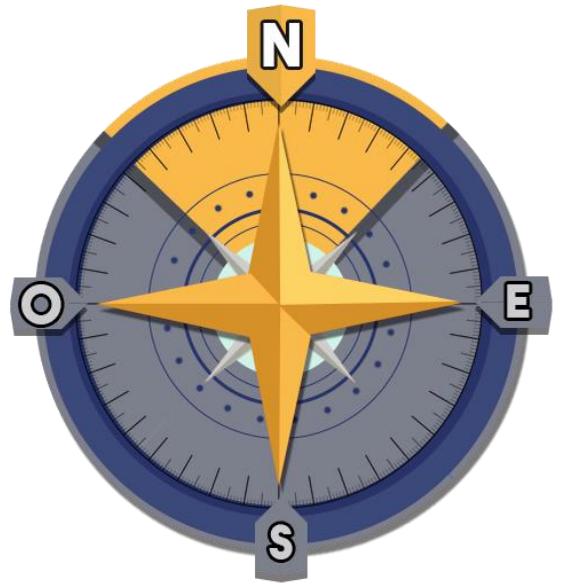
Les sections suivantes décrivent chaque orientation de la science ouverte, les priorités en matière de science ouverte de l'ACIA et les actions prévues pour faire progresser la science ouverte à l'ACIA.

ORIENTATION: NOUVELLES IDÉES

L'orientation Nouvelles idées concerne le processus créatif d'élaborer et de communiquer de nouvelles idées. L'orientation aborde toutes les étapes d'une « idée », de l'innovation à l'élaboration à la réalisation de l'idée elle-même. Les nouvelles idées peuvent comprendre des [propositions ouvertes](#), un [engagement communautaire](#) et des [défis en matière d'innovation](#).

Pour ce qui est des priorités des nouvelles idées, l'ACIA élaborera des processus clairs et simples visant à améliorer la façon dont les employés partagent leurs données et renseignements plus ouvertement avec les autres. Les mesures des nouvelles idées essaieront de résoudre les problèmes de confidentialité et de protection des renseignements personnels liés aux concepts « ouvert par conception » et « ouvert par défaut ». L'ACIA invitera les cadres supérieurs à appuyer et promouvoir la communication de la science et des activités de sensibilisation à la science. Des possibilités pour les employés de l'ACIA d'apprendre sur les pratiques de science ouverte seront mises en place pour améliorer la façon dont leurs idées sont communiquées. L'ACIA appliquera le principe [FAIR*](#), « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire », pour maximiser les avantages de la science ouverte tout en minimisant les risques.

L'ACIA a identifié les priorités suivantes relatives aux nouvelles idées et la façon dont l'Agence les abordera ci-dessous :



PRIORITÉS	RÉALISÉES GRÂCE À
<p>1. Veiller à ce que les employés de l'ACIA bénéficient d'un soutien de la haute direction pour les initiatives de science ouverte.</p>	<p>La mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'une gouvernance qui garantira un soutien à l'échelle de l'Agence pour toutes les initiatives de science ouverte; ➤ de relations de collaboration avec les groupes existants de l'Agence qui abordent les engagements ouverts et transparents.
<p>2. Veiller à ce que les employés de l'ACIA aient accès à des outils et des systèmes qui leur permettent de réaliser et de mettre en œuvre des initiatives de science ouverte pour toutes les étapes de conception.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élaboration de processus clairs et simples qui permettent l'échange de données, de méthodes et de propositions dans une discussion ouverte le cas échéant; ➤ L'adoption d'une approche « ouverte par conception et par défaut » qui permet aux employés de rendre la science accessible à partir des premières étapes des travaux scientifiques.

* Principes FAIR : ils sont faciles à trouver, accessibles, interopérables, et réutilisables

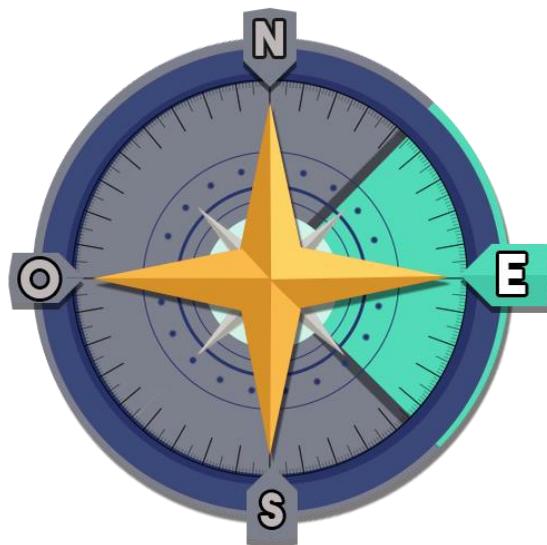
ORIENTATION:

ÉCHANGE DES CONNAISSANCES

L'orientation Échange des connaissances concerne le développement de relations dans le but de faire un lien entre les travaux scientifiques, les organisations, les personnes et le gouvernement en vue d'améliorer le transfert d'information et de guider le changement d'orientation. L'orientation Échange des connaissances peut englober le [courtage du savoir](#), l'[échange des connaissances](#) et la [communication du savoir](#).

Pour ce qui est de l'échange des connaissances, l'ACIA simplifiera les processus internes afin de partager et/ou de distribuer les connaissances scientifiques. Les mesures d'échange des connaissances amélioreront la façon dont l'Agence communique la science par un accès accru à la communication et à la formation technologique et par un appui supplémentaire de la haute direction.

L'ACIA a identifié les priorités suivantes relatives à l'échange des connaissances et la façon dont l'Agence les abordera ci-dessous :



PRIORITÉS	RÉALISÉES GRÂCE À
1. Veiller à ce que les employés de l'ACIA disposent d'outils afin de communiquer efficacement leurs activités scientifiques.	L'élaboration : <ul style="list-style-type: none">➤ de processus internes clairs et simplifiés afin de communiquer la science avec le public;➤ d'outils de communication assurant la promotion des initiatives de science ouverte et des possibilités d'apprentissage.
2. Explorer de nouvelles possibilités pour l'ACIA de collaborer avec des experts et des intervenants externes pour améliorer les collaborations scientifiques.	<ul style="list-style-type: none">➤ la consultation auprès des Services juridiques de l'ACIA pour étudier et aborder les préoccupations des employés concernant la responsabilité des travaux scientifiques et les problèmes de protection de la vie privée;➤ le développement et/ou la mise à profit de réseaux avec des établissements d'enseignement (p. ex., des universités) pour faciliter l'échange des connaissances en matière de science ouverte.

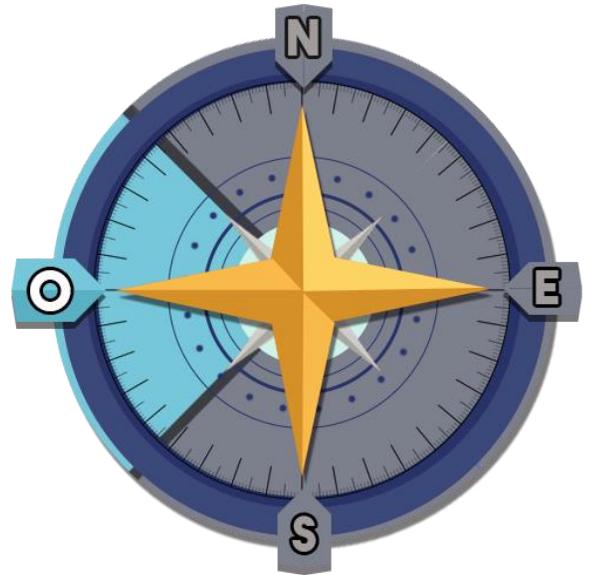
ORIENTATION: ŒUVRER AVEC DES DONNÉES

L'orientation Œuvrer avec des données comprend la collecte de renseignements pour aider à formuler des réponses ou élaborer davantage de questions portant sur des travaux scientifiques. Elle peut englober les [données ouvertes](#), les [méthodes ouvertes](#), les [méthodes reproductibles](#) et la [science participative](#).

Pour ce qui est de l'orientation Œuvrer avec des données, l'ACIA élaborera des processus internes clairs, simplifiés et normalisés, permettant aux employés de partager leurs données et méthodes scientifiques plus ouvertement. L'Agence harmonisera cette orientation avec la Stratégie relative aux données de l'ACIA et avec les activités actuelles qui appuient la publication de données ouvertes. L'ACIA abordera également les préoccupations liées à la vie privée et à la confidentialité visant à rendre les données

scientifiques accessibles, en plus d'accroître la sensibilisation et promouvoir d'autres possibilités de rendre les données scientifiques accessibles. L'ACIA élaborera des lignes directrices et des processus pour soutenir les principes de données FAIR et [CARE](#)* (le cas échéant), tout en abordant également les problèmes de confidentialité et de confidentialité liés à l'ouverture des données scientifiques.

L'ACIA a identifié les priorités suivantes relatives à Œuvrer avec des données et la façon dont l'Agence les abordera ci-dessous :



PRIORITÉS	RÉALISÉES GRÂCE À
<p>1. Veiller à ce que les employés de l'ACIA disposent de processus clairs et concis qui visent à faciliter l'échange des données scientifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la précision de la portée et de l'ampleur des données scientifiques créées par les employés de l'ACIA; ➤ l'élaboration de processus clairs et simples qui permettent un échange amélioré de données scientifiques; ➤ l'amélioration des outils de communication, y compris les outils numériques, pour promouvoir la valeur et l'importance des données ouvertes, des méthodes ouvertes, des méthodes reproductibles et de la science participative.
<p>2. Veiller à ce que les employés de l'ACIA soient sûrs de pouvoir échanger leurs données scientifiques de manière à garantir que les préoccupations en matière de vie privée et de confidentialité sont respectées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ des discussions avec les experts des Services juridiques et du Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'ACIA pour qu'ils offrent des solutions aux préoccupations en matière de vie privée et de confidentialité identifiées par les employés de l'ACIA.

* *Collective Benefit, Authority to Control, Responsibility, Ethics*

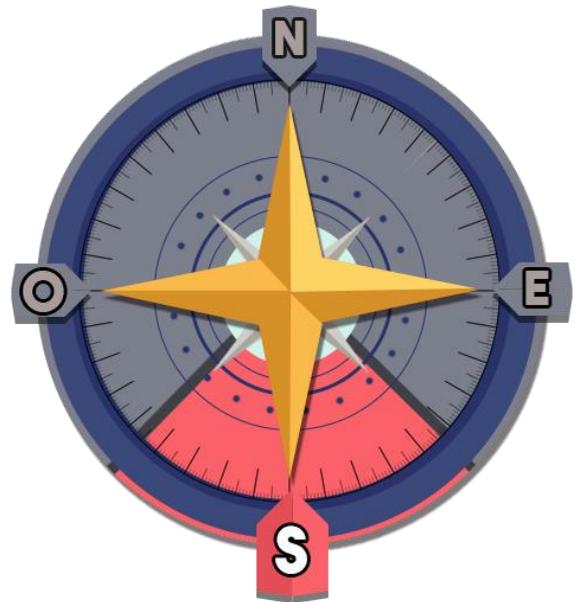
ORIENTATION:

SCIENCE ET LES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

L'orientation Science et les publications scientifiques sont essentielles aux scientifiques pour communiquer leurs idées, leurs questions et leurs constatations. Elle peut englober la [préimpression](#), le [libre accès](#) et l'[innovation ouverte](#).

Pour ce qui est de Science et les publications scientifiques, l'ACIA étudiera les options y compris les coûts associés à la publication libre accès. Science et les publications scientifiques fournissent une possibilité à l'Agence d'étudier les avantages associés à l'utilisation de la préimpression et des possibilités d'innovation ouverte.

L'ACIA a identifié les priorités suivantes relatives à Science et les publications scientifiques et la façon dont l'Agence les abordera ci-dessous :



PRIORITÉS	RÉALISÉES GRÂCE À
1. Maximiser le libre accès pour toutes les publications scientifiques rédigées par les employés de l'ACIA.	<ul style="list-style-type: none">➤ la précision de la portée et de l'ampleur de toutes les publications scientifiques rédigées par les employés de l'ACIA;➤ la simplification des processus internes connexes liés aux pressions financières et à l'harmonisation des politiques (p. ex., la Politique sur l'intégrité scientifique, la Politique sur les publications scientifiques);➤ l'étude de l'utilisation de la préimpression à l'ACIA.
2. Répondre aux préoccupations associées aux frais de publication pour le libre accès aux revues scientifiques.	<ul style="list-style-type: none">➤ la détermination et la mise en œuvre d'une approche uniforme pour traiter les frais de libre accès le cas échéant.

À l'avenir

Le Plan d'action pour la science ouverte (PASO) de l'ACIA renforce l'engagement de l'Agence en faveur de l'ouverture et de la transparence, la valeur des principes scientifiques éprouvés et l'importance de la science ouverte. Le PASO décrit les priorités de l'Agence par rapport à chaque orientation de la science ouverte et indique comment chacune d'elles sera abordée.

La mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la communication des résultats seront effectués au moyen d'un plan de mise en œuvre de la science ouverte (PMSO). Ce PMSO sera utilisé pour suivre les progrès des activités liées aux quatre orientations décrites dans ce plan d'action. Le plan de mise en œuvre permettra à l'ACIA de définir des buts mesurables, des objectifs, des échéanciers, des dépendances et des responsabilités. Le PMSO permettra également de déterminer le mécanisme d'établissement de rapports le plus adapté. Si des changements surviennent dans l'orientation stratégique en matière de science ouverte du gouvernement du Canada, les deux plans seront examinés pour s'assurer qu'ils restent pertinents.

L'ACIA est fière de mettre en œuvre des mesures qui appuieront les employés dans l'échange des travaux scientifiques avec le public de manière ouverte, transparente et plus efficace. Au fur et à mesure que nous poursuivons le travail lié à la science ouverte, nous continuerons d'exceller en tant qu'organisme de réglementation à vocation scientifique, en devenant plus forte et plus résistante comme agence, réellement engagée envers la transparence et la responsabilisation à l'égard de tous les Canadiens.

« Les grands défis auxquels nous sommes confrontés exigent plus de connaissances, plus de travaux scientifiques et plus d'applications de la technologie. L'ouverture de la science fédérale facilitera les découvertes tout en garantissant que les Canadiens bénéficieront de la science qu'ils financent. »

– D^{re} Mona Nemer, conseillère scientifique en chef du Canada

Annexe 1 – Liste des 10 recommandations de la *Feuille de route fédérale pour la science ouverte* avec une brève description de la façon dont l’ACIA aborde chaque recommandation.

<u>Recommandation de la Feuille de route pour la science ouverte</u>	<u>De quelle façon l’ACIA aborde la recommandation</u>
<p>1. Le Canada devrait adopter une approche de science ouverte à l’égard des résultats scientifiques et de recherche financée par le gouvernement fédéral.</p>	<p>L’ACIA reconnaît l’importance d’adopter une telle approche et continue de mettre en place des mesures pour réaliser la science ouverte à l’Agence.</p>
<p>2. Les ministères et organismes fédéraux devraient mener des consultations intraministérielles avec la communauté scientifique avant juin 2020 afin d’obtenir de la rétroaction sur les défis et les possibilités liés à la science ouverte et de les aborder dans le plan d’action. Ces activités devraient être dirigées par le(s) champion(s) de la science ouverte du Ministère, p. ex. les conseillers scientifiques ministériels, les conseillers scientifiques en chef, les sous-ministres adjoints ou les vice-présidents, Sciences.</p>	<p>L’ACIA a publié un sondage de consultation interne sur la science ouverte à l’automne de 2020. Cette activité de sensibilisation a étudié les connaissances des employés et l’utilisation de la science ouverte, les données ouvertes, les défis et la sensibilisation. La consultation a montré que, bien que la majorité des employés de l’ACIA soient conscients de la science ouverte, et que certains d’entre eux aient indiqué qu’ils « pratiquaient » régulièrement la science ouverte, beaucoup ont souligné le besoin d’un soutien et d’une orientation accrue.</p>
<p>3. Pour atteindre l’objectif global de la science ouverte et en tenant compte de la rétroaction issue des consultations intraministérielles (recommandation 2), les ministères et organismes devraient élaborer des plans d’action pour la science ouverte d’ici juin 2021 (à l’origine en octobre 2020). Cela devrait comprendre des plans concernant une approche commune et progressive visant à rendre la science fédérale ouverte (en tenant compte des recommandations 4, 5 et 7) et facilement accessible aux Canadiens.</p>	<p>Pour atteindre l’objectif global de la science ouverte et en tenant compte de la rétroaction issue de la consultation interne sur la science ouverte de l’ACIA et des nouvelles échéances définies par la CSC, l’ACIA a élaboré une ébauche de plan d’action pour la science ouverte d’ici la date limite de mars 2021 et établira un plan d’action final, d’ici la fin juin 2021. Le plan abordera les priorités identifiées dans le processus de consultation et définira la façon dont l’Agence réalisera, promouvra et utilisera la science ouverte.</p>
<p>4. Les ministères et organismes fédéraux devraient rendre librement accessibles les articles scientifiques fédéraux examinés par les pairs d’ici janvier 2022 et les publications scientifiques fédérales examinées par les pairs, d’ici janvier 2023, tout en respectant la vie privée, la sécurité, les considérations éthiques et la protection appropriée de la propriété intellectuelle.</p>	<p>L’ACIA élabore des mesures pour donner suite à la recommandation 4, et elles seront décrites dans le Plan de mise en œuvre de la science ouverte de l’ACIA.</p>

<p>5. Les ministères et organismes fédéraux devraient élaborer des stratégies et des outils pour mettre en œuvre les principes de données FAIR afin d'assurer l'interopérabilité des données scientifiques et de recherche et des normes de métadonnées d'ici janvier 2023, avec un plan par étapes pour une mise en œuvre complète d'ici janvier 2025.</p>	<p>L'ACIA élabore des mesures pour donner suite à la recommandation 5, et elles seront décrites dans le Plan de mise en œuvre de la science ouverte de l'ACIA.</p>
<p>6. Afin de permettre l'application du modèle « ouvert par conception et par défaut » aux résultats de la recherche scientifique, la conseillère scientifique en chef travaillera avec la communauté scientifique fédérale et avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux à l'élaboration, d'ici décembre 2020, d'un cadre définissant les critères à appliquer lorsque la restriction de l'accès aux résultats des recherches scientifiques fédérales est justifiée.</p>	<p>Diverses initiatives de l'ACIA porteront sur la mise en œuvre d'une approche « ouverte par conception et par défaut », et elles seront examinées plus en détail dans le plan de mise en œuvre à une date ultérieure.</p>
<p>7. La Feuille de route de la Stratégie de données et le Plan d'action pour la science ouverte devraient être harmonisés. Pour ce faire, il faut tenir compte des données scientifiques et de recherche lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies relatives aux données en réponse à la Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale de 2018. Pour faciliter cette tâche, les administrateurs généraux devraient désigner un dirigeant principal des données scientifiques d'ici janvier 2021 (à l'origine en juin 2020). Le cas échéant, il peut s'agir d'un poste autonome ou d'une responsabilité qui peut être intégrée aux fonctions liées à un poste existant, p. ex. conseiller scientifique ministériel, sous-ministre adjoint ou vice-président, Sciences.</p>	<p>L'Agence a désigné un dirigeant principal des données scientifiques (DPDS) en janvier 2021. Le fait d'avoir un DPDS continuera d'améliorer la coordination entre les données ouvertes, la science ouverte et la gestion des données scientifiques, en plus de continuer la dynamique de publication des ensembles de données de l'ACIA.</p>
<p>8. La mise en œuvre réussie et harmonisée des plans d'action pour la science ouverte devrait être appuyée par un nouveau comité directeur de haut niveau pour la science ouverte, coprésidé par la conseillère scientifique en chef et soit le dirigeant principal de l'information du Canada soit le président de Services partagés Canada ou les deux.</p>	<p>L'ACIA suivra l'orientation et les conseils du nouveau comité directeur de haut niveau pour la science ouverte pour assurer la mise en œuvre réussie et harmonisée de son plan d'action pour la science ouverte.</p>
<p>9. Une stratégie en matière de science ouverte pour la recherche financée par le gouvernement fédéral et menée à l'extérieur des organismes et des ministères fédéraux devrait également être élaborée. La conseillère scientifique en chef pourrait mener un tel exercice en partenariat avec les organismes subventionnaires fédéraux (p. ex. par l'entremise du Comité de coordination de la recherche au Canada), les sociétés savantes et les bailleurs de fonds provinciaux et territoriaux. Ces consultations devraient cibler les communautés scientifiques et leurs dirigeants administratifs. Celles-ci devraient être terminées d'ici décembre 2021.</p>	<p>L'ACIA participera à des consultations, le cas échéant.</p>

10. La conseillère scientifique en chef devrait surveiller le contexte international dynamique et faire des recommandations pour s'assurer que la stratégie en matière de science ouverte concernant la science à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement financée par le gouvernement fédéral continue de suivre le rythme de l'évolution à l'échelle internationale.

L'ACIA participera le cas échéant.

Glossaire

Articles scientifiques fédéraux : articles scientifiques dont les auteurs ou coauteurs sont des scientifiques ou des chercheurs fédéraux et qui sont publiés dans des revues spécialisées examinées par les pairs.

CARE: Les principes de CARE pour la gouvernance des données autochtones sont axés sur les personnes et les objectifs, reflétant le rôle crucial des données dans l'avancement de l'innovation et de l'autodétermination autochtones. Ces principes complètent les principes FAIR existants qui encouragent les mouvements de données ouverts et autres à prendre en compte à la fois les personnes et les objectifs dans leur plaidoyer et leurs activités. CARE est un acronyme pour «Bénéfice collectif, autorité de contrôle, responsabilité, éthique». (Source: Alliance mondiale pour les données autochtones)

Communication du savoir : la façon dont la science est communiquée au public de manière efficace et efficiente. Comprend des activités de sensibilisation et des colloques publics.

Courtage du savoir : faciliter le transfert des connaissances à partir de là où elles sont familières à là où elles sont absentes; améliorer les capacités d'innovation des organisations et leurs réseaux; encourager les scientifiques à participer à des initiatives qui aideront les gens à entrer en contact avec eux et à rendre la science plus accessible.

Défis en matière d'innovation : exploration de nouvelles pratiques et élaboration d'une méthode, de l'équipement partageable et des infrastructures de la TI pour un travail collaboratif ouvert; occasions d'engagement communautaire pour résoudre un problème.

Données ouvertes : certaines données devraient être librement accessibles à tous pour être utilisées et republiées à leur gré, sans restrictions de droits d'auteur, de brevets ou d'autres mécanismes de contrôle. Les référentiels de données offrent un moyen aux scientifiques de rendre leurs données et leurs méthodes accessibles, en contribuant à rendre les données plus utiles. Les occasions de partage des données rendent celles-ci plus puissantes grâce à la collaboration.

Données scientifiques et de recherche : elles comprennent, entre autres, les données d'observation, de suivi, d'exploitation, de modélisation et de simulation, d'évaluation des risques, d'enquête et de surveillance, de recherche et développement et d'innovation technologique.

Échange des connaissances : faire participer les chercheurs, les développeurs de politiques et les décideurs au développement et à l'application de connaissances en matière de recherche afin de prendre des décisions opportunes, pertinentes et fondées sur des preuves. Le transfert de connaissances à des utilisateurs mobilisés comble un écart entre la recherche et la mise en application dans le monde réel; il s'agit d'accroître la sensibilisation aux résultats de recherche et de faciliter l'accès à la recherche et l'utilisation de celle-ci en vue d'une incidence plus vaste.

Engagement communautaire : interaction avec la communauté afin que celle-ci participe au processus de planification.

FAIR: Le principe selon lequel l'information scientifique qui est ouverte est également « facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable » (ou FAIR) afin de maximiser les avantages. Les données FAIR peuvent aider les systèmes informatiques à trouver, accéder, interopérer et réutiliser les données sans intervention humaine ou sans intervention humaine. En appliquant les principes FAIR, les chercheurs facilitent la découverte des connaissances et augmentent les chances de collaboration possible.

Innovation ouverte : favorise la collaboration entre les personnes à l'interne et à l'externe de l'organisation; approche très différente de la mentalité traditionnelle cloisonnée et secrète.

Glossaire

Libre accès : veille à ce que les publications soient accessibles à toute personne ayant accès à Internet. Appuie l'innovation ouverte et accueille la collaboration externe.

Méthodes ouvertes : permettent au grand public, aux membres de la communauté scientifique et aux pairs de voir les méthodes utilisées pour les travaux scientifiques dans une discussion ouverte, favorisant la science ouverte et le partage des outils.

Méthodes reproductibles : un résultat obtenu devrait être de nouveau obtenu lorsque la méthode est utilisée avec les mêmes données et outils, par un chercheur différent. Permet à d'autres personnes de reproduire le travail ou les résultats scientifiques tout en s'appuyant sur la science qui a déjà été établie.

Préimpression : articles scientifiques publiés avant de faire l'objet d'un examen par les pairs. Une méthode permettant aux scientifiques de publier des versions de leurs travaux qui n'ont pas fait l'objet d'un examen par les pairs. Une publication plus rapide des travaux permet une rétroaction plus rapide. Souvent associé à la publication universitaire.

Propositions ouvertes : peut comprendre l'échange de demandes de proposition en ligne afin que les autres aient la possibilité de fournir des suggestions; comprend une situation dans laquelle les intervenants, les utilisateurs finaux potentiels et d'autres membres de la communauté peuvent contribuer aux travaux scientifiques en cours; encourage la collaboration et diminue le risque de dédoublement des tâches.

Publications scientifiques fédérales : communications scientifiques que les scientifiques et les chercheurs utilisent pour partager leurs travaux. Il s'agit notamment de rapports de recherche ou de rapports scientifiques, de monographies, de livres, de chapitres de livres, de rapports de congrès, d'articles de conférences, de contributions à des conférences, d'affiches, de résumés en langage simple et de produits scientifiques et techniques. Ces publications ont été validées par un processus d'examen par les pairs.

Science ouverte : la pratique qui consiste à rendre les intrants, les résultats et les processus scientifiques librement accessibles à tous avec un minimum de restrictions. Les résultats de la recherche scientifique comprennent i) des articles et des publications scientifiques examinées par les pairs, ii) les données scientifiques et de recherche et iii) la contribution du public à la science et le dialogue à cet égard. La science ouverte est rendue possible par les personnes, la technologie et l'infrastructure. Elle se pratique dans le respect de la vie privée, de la sécurité, de l'éthique et de la protection appropriée de la propriété intellectuelle.

Science participative : science communautaire et participation du public à la recherche. Les gens investissent davantage dans les résultats.

Science : la quête et l'application du savoir ainsi que la compréhension du monde naturel par l'application d'un ou de plusieurs éléments de la méthode scientifique. Dans le contexte de la présente feuille de route, la science s'entend des sciences fondamentales et appliquées, naturelles, physiques, biomédicales et sociales ainsi que de l'ingénierie et des mathématiques.

Transfert des connaissances : partager ou diffuser des connaissances.

Source : Feuille de route pour la science ouverte